SCRIPTA

Numéro Scripta: 8917

Auteur(s): Robert de Gouvix [particulier]

Bénéficiaire(s): Barbery, Notre-Dame (abbaye)

Genre d'acte : charte

Authenticité: non suspect

Datation: [1182-1210]

Action juridique: confirmation

Langue du texte : latin

Analyse

Robert de Gouvix confirme les terres données à l'abbaye de Barbery par Guillaume Chèvre, par Jean de Fontenay et par Guillaume Bersart.

Tableau de la tradition

Original

A. Caen, Archives départementales du Calvados, H 1689 (n° 356).

Dissertation critique

Transcription : Richard Da Cruz (Mémoire de Maîtrise, Université de Caen, 2001), révisée par Tamiko Fournier-Fujimoto

Cet acte est postérieur à la charte de confirmation du roi Henri II d'Angleterre en 1182-1189 qui ne l'évoque pas. Les actes de l'abbaye de Barbery portent une date millésimée quasi systématiquement à partir d'environ 1210. Cet acte peut être antérieur à cette date.

Texte d'après A